

Bonjour à toutes et tous

Cette semaine dans votre bulletin :

1. Législatives et Éducation.
2. La question de Laura ...
3. Premières initiatives de Pap Ndiaye.
4. Harmonisation des notes du Bac ?
5. Le CHSCT au secours des personnels malmenés et maltraités.
6. Flash spécial AESH.

Législatives et Éducation

Vous connaissez tous les résultats du premier tour en France et en Lot-et-Garonne ainsi que les configurations du second tour dans nos 3 circonscriptions. Restant dans notre rôle de syndicat progressiste enseignant, nous vous appelons à voter et faire voter, dans les deux circonscriptions où c'est possible, pour le candidat qui défend le programme le plus bénéfique pour nos métiers, l'Éducation Nationale et nos services publics, avec par exemple la suppression de Parcours sup et des réformes Blanquer. Et pas une voix pour l'extrême-droite dont les idées sont incompatibles avec nos valeurs républicaines, humanistes et progressistes, cela va de soi !

Sur cette question, nous vous invitons à lire ci-joint le communiqué de la FSU nationale sur le second tour.

Une des satisfactions notables de ce premier tour : l'élimination du candidat Blanquer, un grand merci aux électeurs du Loiret !

La question de Laura

« Vous mettez à la tête de l'État des hommes accusés de viols et de violences sur les femmes, pourquoi ? »

C'est cette question que Laura, lycéenne de Terminale à Gaillac, a posée à Emmanuel Macron lors d'un bain de foule. Celui-ci n'a pas daigné lui répondre, mais le lendemain, les gendarmes sont venus dans le lycée, sermonner, voire intimider Laura sur sa démarche ! Laura est mineure et le campus d'un établissement scolaire n'est-il pas normalement un espace sanctuarisé ? Ces faits soulèvent une autre question d'importance : le contexte croissant de répression gouvernementale contre des paroles contestataires permet-il encore de considérer la France comme une démocratie ?? Le Snes47 (de même que le Snes national et la FSU) soutient le communiqué rédigé par les professeurs du lycée de Laura (à lire en PJ).

Premières initiatives de Pap Ndiaye

Notre nouveau ministre de l'Éducation a reçu et écouté les syndicats enseignants, dont le Snes, qui l'ont alerté (entre autres) sur l'urgence de revaloriser nos salaires et améliorer nos conditions de travail si on veut encore trouver des candidats aux concours de l'enseignement. A cela le ministre répond par le lancement d'une grande concertation, sorte de nouveau Grenelle de l'Éducation, qui va s'étaler sur plusieurs mois... Est-ce vraiment nécessaire alors que les cadres du Ministère ont tous les chiffres et analyses disponibles pour nourrir sa réflexion ? N'est-ce pas une nouvelle fois la méthode Blanquer-Macron : organiser de grandes parlottes dont il ne sort aucune décision

d'amélioration ? Et est-ce vraiment une façon de traiter l'urgence ???

Harmonisation des notes du Bac ?

Dans plusieurs académies, des professeurs ont découvert par hasard que les notes mises lors des corrections des épreuves de spécialité avaient été modifiées dans leur dos, bien souvent à la hausse. Le SNES-FSU dénonce ce bricolage indigne et exige la transparence sur ce qui s'apparente à des opérations d'harmonisation en masse. Il appelle les correcteurs à demander la communication des PV de la réunion d'harmonisation.

Soyez vigilants et n'hésitez pas à nous informer de telles pratiques si c'est le cas dans notre département. (voir CP du Snes en PJ)

Le CHSCTD du 47 au secours des personnels malmenés

Mardi 7 juin s'est tenu le CHSCTD à la DSDEN. Nous avons défendu les fiches SST qui nous ont été remontées.

- Certaines abordent des cas d'insultes d'élèves envers les agents et l'absence de soutien de la part de certains chefs d'établissement. Nous avons dénoncé cette absence de soutien auprès du DASEN et du secrétaire général. Après une longue discussion, l'administration affirme que les chefs doivent suivre les recommandations du ministère, à savoir : accompagner les collègues au commissariat lors des dépôts de plainte lorsqu'ils sont sollicités et signaler l'incident aux services académiques. Nous vous recommandons donc de remplir une fiche SST afin de vous assurer que l'incident a été signalé et pour obliger le chef à motiver sa décision lorsque celle-ci ne vous paraît pas satisfaisante. N'oubliez pas de nous envoyer une copie de cette fiche.

- Nous avons aussi abordé le problème de la canicule : le département a été placé en vigilance orange. La DSDEN nous a présenté le guide du ministère. N'hésitez pas à le lire, vous verrez qu'il n'y a rien d'autre que ... du bon sens !!! Nous savons que certains établissements du département sont mal isolés et que dans certaines salles la température peut être extrêmement élevée. Malheureusement, il est fort à parier que le mois de juin reste caniculaire. L'administration doit réagir ! Pour cela, nous vous invitons à nous envoyer des photos d'un thermomètre placé dans votre salle afin que nous puissions les relayer aux services académiques. Si vous n'en disposez pas, c'est un appareil que l'on trouve facilement dans les labos de physique ou SVT.

FLASH SPÉCIAL AESH

- À l'initiative du SNES-FSU 47, un Groupe de travail AESH a eu lieu mercredi 8 juin.

L'objectif est d'obtenir une amélioration substantielle des conditions de travail de ces collègues dans le département.

Le secrétaire général et l'IEN Agen 2, responsable de l'inclusion, étaient présents ; nous avons été écoutés ...

3 axes de travail ont été proposés:

- la mobilité des AESH
- l'intégration des accompagnants au sein de la communauté éducative et le lien avec les familles
- l'accompagnement professionnel (formations, action sociale...)

Lors des discussions, nous avons abordé :

- le problème de la rémunération et demandé à ce qu'un recrutement des AESH à temps plein soit privilégié ;

- l'entrée dans le métier (informations sur les élèves à accompagner, les droits des AESH...);
- la formation continue.

L'administration prévoit la diffusion du guide académique (présent sur le site du SNES47) sous format papier dès le recrutement des AESH.

En ce qui concerne la formation des AESH, l'administration ne prévoit pas une formation par type de troubles mais par besoin des élèves. Nous avons dénoncé cela, car nous comprenons que l'administration ne souhaite pas des AESH "professionnels" comme cela était prévu lors de la création des PIAL, mais des AESH polyvalents que l'on peut déplacer à souhait, comme cela se fait actuellement!

Nous avons aussi dénoncé les conditions de travail et la prise en charge d'élèves qui relèvent de structures spécialisées. Le « rêve » pour notre administration départementale est la suppression des IME et des ITEP!!! Nous avons rappelé que le manque de moyens (humains et budgétaires face à des effectifs croissants...) ainsi que l'insuffisance de la formation ne permet pas de réaliser "ce rêve" ... ou plutôt ce cauchemar !

Nous avons appris la création d'un territoire inclusif dans le département qui a pour but "une grande porosité entre IME, ITEP et l'Éducation nationale", bref l'inclusion sans restriction!

Le prochain RDV est fixé au 5 juillet. Nous avons besoin de vos expériences de terrain et de vos revendications pour avancer et faire progresser les droits des AESH afin que les « rêves » de l'administration cessent : le train est en marche et le SNES est dans le wagon de tête ...

- Le 9 juin, un stage en direction des AESH a été co-organisé par la FSU et la CGT ; il a été animé par la référente AESH du SNES national, Catherine Soares ainsi que par notre référent AESH du SNES47, Michel Aswad : plus d'une vingtaine de participants ont pu bénéficier des informations et conseils sur leur carrière et leurs droits. Toutes et tous ont apprécié ce moment d'échanges : quelque soit l'ancienneté et les établissements d'exercice variés (écoles primaires, collèges lycées généraux, techniques et professionnels), les difficultés sont communes ...

- Encore un mauvais coup pour les AESH

Suite à une demande de remboursement de trajets, voici la réponse envoyée par le service concerné : « *Les demandes de remboursement arrivées après le 7 juin seront remboursées à compter du mois de décembre.* » Renseignements pris, la cause serait un manque de personnels administratifs dans ce service. Les conséquences n'en restent pas moins inadmissibles pour les AESH, dont le salaire maximum tourne autour de 700€ mensuels et qui sont obligés de se déplacer en fonction des affectations que leur impose le principal responsable de leur PIAL ! Au prix du carburant aujourd'hui, autant arrêter de travailler tout de suite ! Le Snes47 et le Snes académique interviennent auprès de nos autorités pour que ce problème soit réglé en faveur des AESH et que des personnels administratifs soient recrutés en nombre suffisant !

- Nous invitons tous les AESH à répondre à l'enquête qui porte sur les conditions d'emploi et d'exercice du métier et les personnes qui composent cette profession. Cette enquête émane d'une équipe de chercheurs en sociologie au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) à Aix-Marseille Université. En mettant en évidence la difficulté de nos conditions de travail, cette recherche ne peut que nous aider à obtenir des améliorations de notre métier et de nos salaires. Pour participer, cliquez sur ce lien : <https://columbo.univ-amu.fr/index.php/275686?lang=fr>

- En suivant ce lien, vous trouverez la publication de soutien aux AESH de la FSU
<https://fsu.fr/la-publication-la-fsu-aves-les-aesh/>

Bien cordialement

L'équipe du SNES47 : Malick Saami, Anne-Laure Tidjiti (co-secrétaires départementaux du S2), Marie-Laure Gauthier (secrétaire adjointe du S2), Michel Aswad (réfèrent AESH du S2) et Geneviève Cathala (S1 des retraités)

.

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé-e et appuyé-e efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... Les raisons d'adhérer aux SNES-FSU sont nombreuses : <https://www.snes.edu/adherer-maintenan>

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

snes47@bordeaux.snes.edu

<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>

Twitter : [@snes47](https://twitter.com/snes47)